



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 20-avr.-2017

Numéro de révision 4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit ULTRA MARATHON®

Autres moyens d'identification

Code du produit 118084

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Finition de plancher.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

Rochester Midland Corporation
155 Paragon Drive
Rochester, New York 14624 USA

Importateur

Rochester Midland Canada Corporation
5353 John Lucas Drive
Suite 103
Burlington, ON L7L 6G5
Canada

Numéro d'appel d'urgence

téléphone d'urgence INFOTRAC: 1-800-535-5053
OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500
CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire

Ce produit chimique ne est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Ce produit chimique est pas considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

Aspect Liquide blanc opaque.

État physique Liquide

Odeur légère odeur

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun renseignement disponible

Autres informations

Toxicité aiguë inconnue 17.3562 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMPOSITION DU PRODUIT	No. CAS	%	SECRET DE COMMERCE
Dipropylene glycol methyl ether	34590-94-8	3.14	
Diethylene glycol ethyl ether	111-90-0	2.36	

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins**

Conseils généraux	Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers soins particulières.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver à l'eau et au savon.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Déplacer à l'air frais.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut se avérer inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Porter un équipement de protection individuelle adéquat, voir Section 8, Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer pour contenir. Ramasser avec un matériau absorbant. Mettez dans un récipient approprié pour l'élimination.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Rincer les résidus avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Craint le gel. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Ne pas mélanger avec des sels. Ne pas mélanger avec des matériaux acides. Coagule produit.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

COMPOSITION DU PRODUIT	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Dipropylene glycol methyl ether 34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	(vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m ³ S* (vacated) S* (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m ³ TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³	600 ppm

Contrôles techniques appropriés

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Les lunettes de sécurité sont recommandés pour minimiser le contact des yeux.

Protection de la peau et du corps Des gants résistant aux produits chimiques sont recommandés pour minimiser le contact de la peau. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.

PROTECTION RESPIRATOIRE En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide	Odeur	légère odeur
Aspect	Liquide blanc opaque.	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	Blanc		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	9.0	
Point de fusion/Point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	-	Aucun jusqu'à l'ébullition.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.02 - 1.035	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
COV (EPA METH.24) (G / L):	56.1
Densité	8.58 lbs/gal (1.03 kg/l)
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**RÉACTIVITÉ**

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

CONDITIONS À ÉVITER

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec des sels. Ne pas mélanger avec des matériaux acides. Coagule produit.

Si évaporé à sec, comme dans un incendie, le produit peut brûler, libérant: Oxydes de Carbone. Oxydes d'Azote.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
-------------------	---

Contact avec les yeux	Peut causer une légère irritation.
------------------------------	------------------------------------

Contact avec la peau Un contact prolongé peut entraîner une irritation et une dermatite.

Ingestion De grandes quantités peuvent provoquer des irritations, des nausées, de la diarrhée.

COMPOSITION DU PRODUIT	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Dipropylene glycol methyl ether 34590-94-8	= 5230 mg/kg (Rat)	= 9500 mg/kg (Rabbit)	-
Diethylene glycol ethyl ether 111-90-0	= 1920 mg/kg (Rat)	-	> 5240 mg/m³ (Rat) 4 h

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
------------------	---------------------------------

Sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
------------------------	---------------------------------

Mutagénicité sur les cellules	Aucun renseignement disponible.
--------------------------------------	---------------------------------

germinales

Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
------------------------	---------------------------------

Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
--------------------------------------	---------------------------------

STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
---------------------------------	---------------------------------

STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
----------------------------------	---------------------------------

Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.
------------------------------	---------------------------------

Toxicité aiguë inconnue 17.3562 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH :

ETAmél (orale)	30241 mg/kg
----------------	-------------

Écotoxicité

17.3562 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

COMPOSITION DU PRODUIT	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Dipropylene glycol methyl ether 34590-94-8	-	10000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	1919: 48 h Daphnia magna mg/L LC50
Diethylene glycol ethyl ether 111-90-0	-	10000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 11400 - 15700: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 11600 - 16700: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 19100 - 23900: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through	3940 - 4670: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

COMPOSITION DU PRODUIT	Coefficient de partage
Dipropylene glycol methyl ether 34590-94-8	-0.064
Diethylene glycol ethyl ether 111-90-0	-0.8

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets**Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DEPT. DES TRANSPORTS**Nom officiel d'expédition**

Non réglementé par le DOT

TMD

Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS /	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Ne est pas conforme
ENCS	Ne est pas conforme
IECSC	Ne est pas conforme
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Ne est pas conforme
AICS	Ne est pas conforme

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

COMPOSITION DU PRODUIT	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Dipropylene glycol methyl ether - 34590-94-8	1.0
Diethylene glycol ethyl ether - 111-90-0	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger pour la santé aiguë	Non
Danger pour la santé chroniques	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Risque de réaction dangereux	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

COMPOSITION DU PRODUIT	nouveau droit de maillot de savoir	droit de savoir	pennsylvania derecho a saber
Dipropylene glycol methyl ether 34590-94-8	Listed	Listed	Listed
Diethylene glycol ethyl ether 111-90-0			Listed

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA

Risques pour la santé 1

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques -

HMIS

Risques pour la santé 1

Inflammabilité 0

Dangers physiques 0

Protection individuelle B

Date de révision

20-avr.-2017

Note de révision

Révisé les propriétés physiques de la Section 9.

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiches de données de sécurité sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

*** FIN DE FDS ***